

TRAPPES MAG

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION LOCALE ■ AVRIL 2022 ■ n° 168

**ASSEMBLÉES CITOYENNES :
FAITES VIVRE ET
ÉVOLUER VOS
QUARTIERS** ■ p8

ASSEMBLÉE CITOYENNE

ENGAGEZ-VOUS !

FAMILLE TR'HAPPY p.13
La famille prépare le printemps

LA VILLE CHANGE p.15
Réinscription Quotient familial

HOMMAGE p.16
Monique et Bernard Hugo

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

12 et 19 juin 2022

**Date limite d'inscription
sur les listes électorales :**
le 4 mai en ligne ; le 6 mai en Mairie

LA VILLE VOUS SIMPLIFIE LA VIE !

Pour s'inscrire en ligne, vous pouvez vous connecter sur le site ou via l'application mobile "Trappes & Moi".

Pour s'inscrire en mairie, vous pouvez passer aux horaires d'ouverture de l'hôtel de Ville.



16

Hommage à Monique et Bernard Hugo.

LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville - 1, place de la République
CS 90 544 - 78197 TRAPPES cedex
Tél. : 01 30 69 17 00

Lundi : 13h - 19h30

Du mardi au vendredi : 9h - 12h et 13h15 - 17h

HORAIRES DE MARCHÉ

Marché des Merisiers mercredi 13h30/18h30,
vendredi 7h30/13h et samedi 7h30/14h.

Marché du centre-ville dimanche 7h30/13h.

Communiquez et informez-vous via
les réseaux sociaux de la Ville

 /villedetrappes

 /VilleTrappes

 /villedetrappes

 /trappesofficiel

et aussi trappes.fr - trappesmag.fr



SOMMAIRE



4

De nombreuses actions de sensibilisation dans les écoles lors de la "Journée de l'eau".

[Retour en images](#) | 4

[Dossier](#) | 8

[Assemblées Citoyennes : faites vivre
et évoluer vos quartiers](#)

Point de vue : Aminata Diallo

[Bande dessinée](#) | 13

Les aventures de la famille Tr'Happy

[La ville change](#) | 15

Préparez la prochaine rentrée de votre enfant

[Hommage](#) | 16

Monique et Bernard Hugo

[Senior](#) | 17

À vos agendas

[Histoire de Trappes](#) | 18

L'étang de Saint-Quentin et la réserve naturelle du grand lit de rivière

[Tribunes libres](#) | 20

[Conseil municipal](#) | 21

[État civil](#) | 22

[Agenda](#) | 23

[Vous souhaitez contacter la rédaction de votre magazine ?](#)

Proposer un article, une photo, nous poser une question, ou nous faire une remarque sur un numéro précédent ?

Vous pouvez maintenant directement nous écrire :

redaction@mairie-trappes.fr.

Madame, Monsieur,

Je remercie les **10 292 électeurs** qui se sont rendus aux urnes dimanche 10 avril à l'occasion du 1^{er} tour de l'élection présidentielle. Avec près de 72 % de participation, vous avez été plus nombreux qu'en 2017 à participer à la vie démocratique de notre pays, pour ne pas laisser les autres s'exprimer à votre place.

Si la participation reste encore insuffisante, nous pouvons tout de même nous féliciter que dans notre ville, elle ait enfin augmenté, alors qu'elle recule malheureusement dans le même temps dans l'ensemble du pays.



HOMMAGE À MONIQUE ET BERNARD HUGO

Dimanche 8 mai, nous rendrons hommage à deux figures importantes de Trappes : Monique et Bernard Hugo, qui nous ont quittés à quelques mois d'intervalle, il y a un peu plus d'un an.

Monique Hugo était une femme engagée pour la ville de Trappes et ses habitants. Elle a été directrice d'école pendant de nombreuses années, connue et appréciée de tous, élèves, parents et équipes enseignantes, notamment à l'école Gustave Flaubert. Sa bienveillance et son professionnalisme ont marqué les esprits de générations d'élèves et de parents. Monique Hugo était aussi engagée dans le secteur associatif et dans un mouvement de scoutisme laïque : les Eclaireuses et Eclaireurs de France.

Bernard Hugo, notre ancien sénateur et maire de Trappes, a été pendant près de 70 ans un homme engagé et actif au service des habitants.

Bernard était un militant communiste, un partisan de la Paix, un artisan de la fraternité, un citoyen antiraciste, un défenseur du service public et des solidarités.

Parmi ses très nombreux engagements, il a été fondateur et premier Président de l'Association Insertion, Éducation et Soins (AMURESOPT à l'époque) et à l'initiative de l'ouverture du premier établissement à Trappes pour enfants en situation de handicap.

Leurs engagements politique, associatif et professionnel ont marqué l'histoire de notre ville pendant plusieurs décennies. Nous souhaitons, en lien avec la famille, organiser un grand événement pour saluer leurs mémoires.

Retrouvons-nous le 8 mai à 14h, à la halle culturelle de la Merise, pour la cérémonie d'hommage, aux côtés de la famille et des proches du couple. Des témoignages retraceront la richesse des parcours de Monique et Bernard Hugo au service de Trappes et des Trappistes, ponctués d'intermèdes culturels reflétant l'importance de leur engagement dans ce domaine.

Une grande exposition inédite sera également organisée à cette occasion afin d'illustrer la vie de ces deux grandes figures Trappistes.

Fidèlement,

Ali Rabeh

Votre maire

L'actualité des derniers mois

5 février Les travailleurs Trappistes mis à l'honneur

Le maire Ali Rabeh, accompagné d'élus du conseil municipal a reçu 14 Trappistes pour leur remettre les médailles d'honneur du travail, récompensant des décennies d'engagement professionnel et de très belles carrières. Bravo à eux !



8 mars Trappes, ville féministe !

Journée internationale des droits des femmes

La ville s'est mobilisée autour de messages forts et d'une exposition *Les Réussites au féminin* réalisée par deux jeunes artistes Trappistes. À cette occasion 12 portraits photographiques mettant en valeur des habitantes investies et inspirantes, étaient exposés à L'étoile d'or ainsi que dans le hall de la mairie. La soirée s'est poursuivie en présence des élu.e.s par la projection/débat de courts métrages au Grenier à sel.





18 mars Consultation des habitants sur le devenir des abords de la piscine

Un grand succès ! Plus de 200 familles, ainsi que 500 enfants inscrits aux centres de loisirs ont participé à la consultation des abords de la piscine Jacques-Monquaut. L'objectif ? Imaginer ensemble l'avenir de cet espace, l'un des endroits les plus fréquentés par les Trappistes durant l'été.

Les résultats de la concertation ont été présentés le 18 mars dernier. Les travaux débuteront en septembre 2022 et prendront en compte les remarques et les propositions des habitants.

19 mars Commémoration 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie

M. le maire Ali Rabeh, les membres du conseil municipal et l'Union Nationale des Combattants, ont rendu hommage, au nom de la Ville de Trappes, aux victimes civiles ou militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Trappes s'engage pour faire vivre le devoir de mémoire et défendre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Aussi, tout au long de l'année, le Grenier à Sel vous propose une programmation dédiée à l'histoire de cette guerre.



22 mars Journée de l'eau

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, la Ville de Trappes a proposé de nombreuses actions de sensibilisation dans les écoles de la ville (jeux, quiz, bar à eau). L'objectif : mobiliser et sensibiliser les enfants sur la nécessité de préserver ce bien commun de l'humanité. Tout au long de la semaine se sont tenus de nombreux ateliers pour enfants et parents dans les différents centres socioculturels ainsi qu'une exposition qui a rencontré un grand succès !





Du 21 au 25 mars Semaine de la Petite enfance

À l'occasion de la semaine nationale de la petite enfance, les tout-petits Trappistes ont pu profiter de nombreuses activités au sein des structures dédiées de la ville. Au programme : pâte à sel, sable magique, fresque de coloriages. De quoi favoriser l'éveil artistique et culturel des enfants et ce dès le plus jeune âge. L'occasion pour les élus de remercier l'ensemble des agents présents au quotidien pour l'épanouissement des plus petits.



26 mars Journée de la propreté : une centaine de participants à l'opération "Nettoyons nos quartiers" !

C'est sous un beau soleil que les Trappistes, accompagnés des agents de la mairie, ont arpenté les rues de notre ville pour contribuer à faire de Trappes une ville propre.

Mais l'après-midi ne s'est pas arrêté là ! Conviés au centre technique municipal, les habitants ont participé à des animations autour de la gestion des déchets et ont découvert les nouveaux dispositifs mis en place par la mairie pour nettoyer la ville.

On salue particulièrement le travail des agents de la brigade environnement, ces "héros du quotidien" qui contribuent à faire de Trappes une ville plus propre.





27 mars Semi-marathon, 3^e édition

Véritable fête du sport, attendu des sportifs Trappistes et de l'agglomération, le semi-marathon et ses courses de 10 km et 1,5 km pour les plus jeunes ont réuni près de 400 participants ! Un succès pour notre ville "active et sportive" après ces deux ans de pandémie et l'annulation de nombreux challenges sportifs. Félicitations à Essaid Merrouchi qui bien qu'ayant pris le départ avec 8 minutes de retard termine à la première place du semi-marathon. Bravo également à Syleyman Valaoui, Olivia Monzon ainsi qu'à l'équipe du collège Le village, tous premiers de leur catégorie au 10 km. Cette année, le maire empêché par une blessure légère n'a pas pu concourir, l'année prochaine, plus d'excuse !



Assemblées Citoyennes : Faites vivre et évoluer vos quartiers

Un lieu d'expression
créé avec et pour vous !

Vous souhaitez participer à la vie démocratique
de votre commune ?

Trappes lance ses nouvelles
"Assemblées citoyennes" !

Un dispositif pour que vous proposiez des
changements concrets afin d'améliorer

le cadre de vie des Trappistes.

12 assemblées sont créées,
alors n'hésitez pas, engagez-vous !

Ce qui change !

Anciens comités de quartiers	Nouvelles assemblées citoyennes
BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 2 000 €/an	BUDGET : 32 000 €/an , 16 fois plus !
BUDGET D'INVESTISSEMENT : 0 €	320 000€ de budget participatif pour co-construire des projets d'investissement.
DURÉE : 3 ans	DURÉE : 6 ans Le mandat est identique au mandat municipal, avec une plus grande autonomie dans la communication et l'organisation.

Postulez en ligne ou auprès du service « Vie démocratique et associative » avant le 8 mai.

Les Assemblées Citoyennes, qu'est-ce que c'est ?

Ouvertes à tous les habitants quel que soit leur âge, les assemblées citoyennes ont pour objectif de vous donner le pouvoir d'agir concrètement sur votre quotidien. Véritables instances de proximité, elles auront pour mission :

- d'identifier les difficultés rencontrées par les Trappistes et de proposer des solutions.
- de mettre en œuvre des actions citoyennes, festives ou conviviales favorisant la vie de quartier et le lien social.

Pour mener à bien leurs projets, elles disposeront d'un budget dédié et pourront s'entourer d'acteurs locaux : services de la Ville, associations, commerçants etc. Deux élu·es du conseil municipal seront également invités à faire le lien avec la municipalité.



Comment postuler ?

Il vous suffit de postuler en ligne ou auprès du service « Vie démocratique et associative » avant le 8 mai. Toutefois tout citoyen désireux de s'investir pourra rejoindre l'assemblée de son quartier à tout moment de l'année. Toutes les assemblées citoyennes bénéficieront d'un temps de formation afin de mieux saisir les rouages et le rôle de cette nouvelle instance citoyenne.

Quand se réunir ?

Chaque assemblée sera libre d'organiser ses réunions au rythme qu'elle souhaite jusqu'à la fin de la mandature municipale en 2026.

Des visites de quartier en présence du maire et des élu·e·s sont prévues dès le mois de juin.

Des rencontres thématiques "Trappes, ma ville" pourront se tenir selon les besoins.

Hors de ces assemblées, des consultations ouvertes à tous les habitants seront toujours proposées, via des réunions publiques comme des concertations numériques.

Vous avez des questions ?

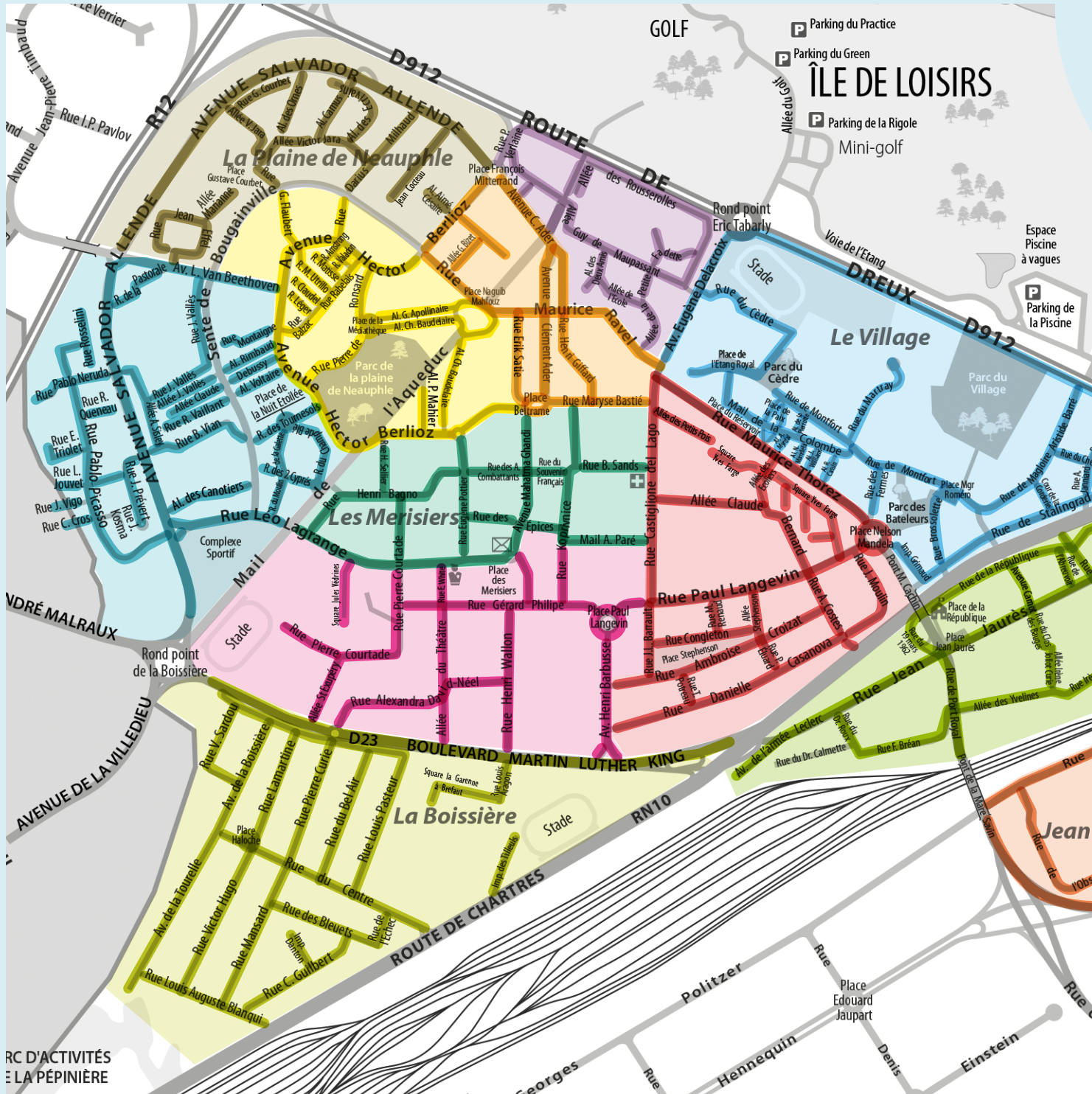
PRENEZ CONTACT AVEC L'ÉQUIPE DU SERVICE « VIE DÉMOCRATIQUE ET ASSOCIATIVE » :

À l'Espace 1901,
22 rue Maurice Ravel 78190 Trappes

Par téléphone : 01 30 69 19 53
ou 01 30 69 16 41

Par mail : act@mairie-trappes.fr

JE M'ENGAGE POUR MA VILLE ET MON QUARTIER



Les assemblées en 12 quartiers

- Plaine de Neauphle Nord
- Plaine de Neauphle Centre
- Plaine de Neauphle Sud
- Les Merisiers Est
- Les Merisiers Nord
- Les Merisiers Sud
- La Boissière
- Sand Pergaud Verlainne
- Le Village

Les assemblées
citoyennes
de Trappes :
au plus proche
de vous dans
12 quartiers



- Aérostat
- Centre-ville
- Jean Macé

POINT DE VUE

Aminata Diallo



Adjointe au Maire en charge de la vie associative et citoyenne

Trappes Mag : Quels sont les objectifs de ces assemblées ?

Aminata Diallo : Nous avons souhaité redéfinir le concept qui existait précédemment avec les comités de quartiers, mais en donnant plus de maîtrise et de moyens aux Trappistes qui connaissent mieux que quiconque leurs besoins. Nous voulons développer les initiatives d'intérêt général, et ne pas faire reposer tout le changement sur les seuls élus. L'expertise des habitants et l'avis citoyen doivent aussi pouvoir s'intégrer dans la préparation, la mise en place et l'évaluation des projets municipaux.

Trappes Mag : Et tous pourront participer ?

Aminata Diallo : Oui, il s'agit de créer de nouveaux espaces de participation et de concertation ouverts. Tous les habitants doivent se sentir légitimes d'y apporter leurs idées, avis, propositions, leur point de vue de citoyens et également d'utilisateurs sur les différents projets portés par la municipalité.

Trappes Mag : Quels seront les moyens attribués ?

Nous avons décidé de multiplier par 16 le budget annuel, pour atteindre 1€/habitant, soit 32 000 €, pour l'ensemble des assemblées. La gestion des fonds sera assurée par les centres socioculturels, mais leur affectation sera laissée à la libre appréciation de chaque assemblée. Elles seront souveraines dans la construction et la conduite des actions citoyennes sur le terrain. De plus, une enveloppe globale de 320 000 € (10€/hab) destinée au budget participatif sera également disponible chaque année. Chaque assemblée pourra présenter un ou plusieurs projets, ponctuels ou pluriannuels, pour l'achat et l'installation de biens durables : du mobilier urbain, des travaux d'aménagement de voirie, des créations ou réhabilitations d'espaces verts, ou même la construction de structures sportives de proximité...

Appel à candidatures

Je m'engage pour ma ville et mon quartier !



Vous êtes Trappiste*, motivé·e et avez le sens de l'intérêt général ? Vous voulez faire bouger les choses dans votre quartier et votre ville ? Alors n'hésitez plus, engagez-vous !

- via le [formulaire numérique](https://trappes.fr/assembleecitoyenne) disponible sur trappes.fr/assembleecitoyenne

- via un [formulaire papier](#), disponible dans les bâtiments municipaux et à remettre à l'Espace 1901, au 22 rue Maurice Ravel

Vous avez jusqu'au 8 mai pour faire parvenir vos candidatures.

* 2 conditions : 1. Habiter le quartier dans lequel je postule.
2. Ne pas être agent de la ville de Trappes.

Les prochaines étapes :

Mercredi 18 mai	Cérémonie d'accueil des conseillers à l'Hôtel de Ville (salle du conseil municipal)
Du 30 mai au 17 juin	Réunions d'installation des 12 assemblées citoyennes: - Lundi 30 mai : Plaine de Neauphle Nord, Sud et Centre - Jeudi 2 juin : Merisiers Nord, Sud et Est - Mardi 7 juin : Sand, Pergaud, Verlaine et Le Village - Jeudi 9 juin : La Boissière - Lundi 13 juin : Centre-Ville et Jean Macé
Samedi 11 juin	Une initiation à la prise de parole et à l'animation de réunion est proposée aux nouveaux conseillers.
Samedi 18 juin	Les nouveaux conseillers assisteront à l'Espace 1901 à une journée de formation. L'objectif ? Définir le rôle du conseiller citoyen, les modalités d'action, et du fonctionnement de ces nouvelles instances de démocratie participative.
Du 20 juin au 8 juillet	Une visite de chacun des 12 quartiers sera organisée avec les élus du conseil municipal. L'occasion de recueillir sur le terrain les demandes des habitants rencontrés.
En septembre	À la suite du diagnostic effectué lors des visites de quartier, les assemblées pourront étudier avec les services de la municipalité des solutions techniques à mettre en œuvre pour le bien-être des Trappistes.
En décembre	La Ville fera ses premières propositions aux assemblées citoyennes, qui seront ensuite ajustées en fonction des avis.

LA FAMILLE TR'HAPPY



Kader
Le papa



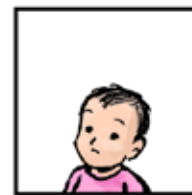
Delphine
La maman



Inès
L'ainée



Sohan
Le cadet

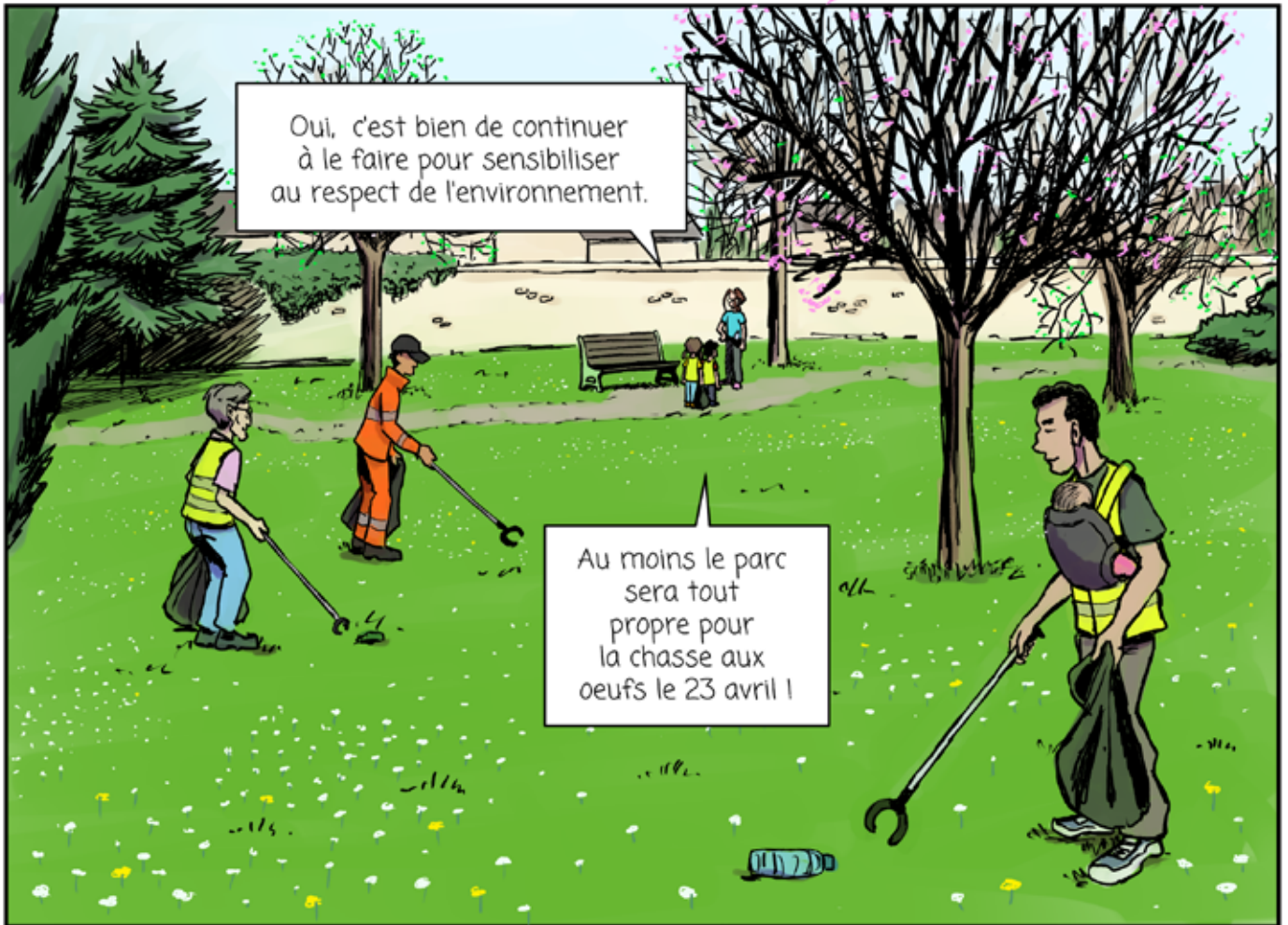


Naël
Le p'tit dernier



Françoise
La grand-mère







Préparez la prochaine rentrée de votre enfant

À partir du lundi 9 mai, vous pourrez préparer l'accueil de votre enfant aux activités périscolaires 2022-2023 : restauration, accueil du matin et du soir, études et ateliers, accueil du mercredi.

Il sera possible d'accomplir toutes les démarches nécessaires directement sur *Trappes&Moi*, votre espace citoyen.

Vous avez des questions ? Appelez le 01 30 69 17 23. Si vous êtes en difficulté avec le numérique, vous pourrez être accompagné sur l'école par l'équipe périscolaire de votre enfant (planning affiché sur place et disponible sur le site de la ville). Pour un accompagnement individuel, vous pouvez également, demander un rendez-vous au même numéro. Vous serez reçus à la cyberbase ou dans l'un des centres socioculturels.

**Vous avez jusqu'au 8
juillet pour accomplir
vos démarches !**

SIMPLIFICATION

Cette année, vous aurez simplement à compléter une fiche unique de renseignement.

Après sa validation par les services de la Ville, vous recevrez une notification indiquant l'ouverture des agendas de réservation. Vous pourrez donc sans attendre préparer les temps d'accueils de votre enfant. Il faudra compléter une fiche pour chacun de vos enfants en âge d'être accueillis dans les écoles maternelles ou élémentaires.

Vous avez jusqu'au 8 juillet pour accomplir vos démarches.

Autre nouveauté : les différents types de menus sont précisés pour chaque jour.

PENSEZ À FAIRE CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

N'oubliez pas, également, de demander à faire recalculer votre quotient familial. C'est lui qui déterminera le tarif de chacune des activités qui vous sera facturée et sans cette information la ville sera obligée de vous appliquer le tarif maximal !

VOTRE GUIDE DE RENTRÉE

La version 2022-2023 du guide de rentrée sera distribuée dans votre boîte aux lettres dans les prochaines semaines. Vous y retrouverez tout le détail des évolutions et améliorations de l'offre des services et tous les renseignements pour comprendre l'organisation des journées de votre enfant.



8 mai : hommage à Monique et Bernard Hugo

Le 8 mai, un hommage sera dédié au couple Monique et Bernard Hugo qui a marqué de son empreinte la ville. Un an après la mort de Bernard Hugo - le 19 mars 2021 à 90 ans - le souvenir reste vif, tant l'ancien maire de la commune, militant communiste engagé a marqué les Trappistes, de même que son épouse Monique décédée quelques mois plus tôt, en novembre 2020.

Une cérémonie d'hommage sera organisée, à La Merise dès 14h, en présence du conseil municipal, avec des prises de paroles, des lectures et intermèdes musicaux.

Une exposition exceptionnelle sera dédiée au couple Hugo. Au cœur d'une collection de photos inédites, l'exposition retracera les moments-clés de la vie publique et privée de Bernard Hugo, ainsi que le parcours professionnel et militant de son épouse Monique, l'une des pionnières de la mouvance féministe à Trappes.

DIMANCHE 8 MAI, 14h-17h, La Merise

Bernard Hugo remet les Palmes académiques à Monique Hugo - 1985



Une exposition exceptionnelle dédiée à Monique et Bernard Hugo, inaugurée le 8 mai

Monique et Bernard - Juin 1951



Victoire de 1945

La Ville commémore la victoire du 8 mai 1945. Le maire, Ali Rabeh et le conseil municipal seront aux côtés de membre d'associations d'anciens combattants, pour un hommage aux Trappistes morts pour la France.

La cérémonie débutera à 10 h 30 à la gare SNCF par le dépôt d'une gerbe devant la plaque commémorative en mémoire des cheminots tombés durant la

2^e Guerre mondiale. Suivra, dès 10 h 55, le départ en cortège jusqu'à la place du 8 mai devant le Grenier à Sel où un recueillement est prévu. Le cortège cheminera ensuite vers la place Monseigneur Romero, pour un hommage.

DIMANCHE 8 MAI,
10h30 gare SNCF,
11h, place du 8 mai,
11h50 place Mgr. Romero

Mémoire des déportés

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. La Ville de Trappes honorera la mémoire de ces Français victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis.

DIMANCHE 24 AVRIL,
10h, Monument aux morts,
place Mgr. Romero



Seniors : à vos agendas

Premier atelier "Ludy boxing"

Vous avez déjà reçu avec votre magazine la plaquette présentant deux séjours organisés en juin et septembre. Mais votre actualité est bien plus importante !

UN FOISONNEMENT D'ACTIVITÉS SENIORS

Vous les avez sans doute vus dans les bâtiments municipaux ou sur le site internet de la ville, les programmes des vacances de printemps et des animations seniors pour le prochain trimestre sont arrivés !

Vous y retrouverez le détail de vos animations pendant les vacances d'avril-mai : ateliers créatifs ou parent-enfants, balades, jeux de société, goûter...

Découvrez également les activités mises en place par le service animation senior avec une programmation riche de sorties pour le prochain trimestre : ciné-club, goûters dansants, repas partagés, conférences, sorties en forêt d'Auffargis, à Paris ou Provins...

ENFILEZ LES GANTS, MONTEZ SUR LE RING !

Jeudi 7 avril c'était le 1^{er} atelier "Ludy boxing" au complexe sportif Youri-Gagarine. Cinq nouveaux boxeurs et boxeuses seniors ont enfilé les gants pour la toute première fois. Au programme, des échauffements, des explications sur les postures et très vite les premières frappes dans les sacs, les premiers échanges de coups (non portés, c'est-à-dire sans chercher l'impact) à tour de rôle, premières feintes de corps...

C'est un animateur de la ville qui vous initiera gratuitement chaque jeudi (sauf vacances scolaires) de 15 h 30 à 16 h 30. La Ville a investi dans du matériel neuf qui vous sera prêté à chaque séance : vous n'aurez qu'à venir dans une tenue adaptée et apporter votre gourde. Aucune condition physique particulière n'est exigée, il s'agit avant tout d'apprendre de manière ludique et de pratiquer ce sport, sans chercher le KO. À votre tour de voler comme le papillon, piquer comme l'abeille et vous amuser en découvrant le "noble art" de la boxe anglaise.

INFOS

Service Animations Seniors ou au 01 30 69 19 18

ALLOCATION ÉNERGIE : UNE AIDE POUR RÉGLER VOS FACTURES

Vous résidez à Trappes et vous avez plus de 65 ans (ou une invalidité à 80 %) ? Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Trappes peut vous aider à payer votre facture d'énergie ! Cette allocation, d'un montant de 140€, est versée sous conditions de ressources (inférieures à

14 400 € pour une personne seule, à 21 600 € pour un couple).

Vous pouvez déposer vos demandes jusqu'au mercredi 30 novembre.

Vous trouverez sur le site internet de la ville, la liste des documents à fournir. Attention, les dossiers incomplets ne

pourront être acceptés et vous devrez fournir les photocopies des documents (et conserver vos originaux).

Si vous avez des questions, ou besoin d'aide pour remplir votre dossier, vous pouvez contacter le Centre Communal d'Action Sociale : 01 30 69 18 40 ccas@mairie-trappes.fr
Hôtel de ville, 1, place de la République



L'étang de Saint-Quentin

Un héritage royal

Cette histoire commence il y a 350 ans, quand Trappes ne comptait que 450 âmes.

En ce temps-là, un roi vint s'installer à Versailles et voulut y construire le plus grand et plus magnifique palais du monde. Louis XIV voulut aussi des jardins de rêve, avec fontaines et jets d'eau. Mais cela exigeait beaucoup d'eau.

Alors les ingénieurs royaux eurent une idée : récupérer les eaux de pluie et de ruissellement de la forêt de Rambouillet, en les faisant descendre sur une pente très douce jusqu'à Versailles par une série d'ouvrages d'art (étangs/réservoirs, rigoles, aqueducs). C'est ainsi que fut créé « le grand lit de rivière », qui relie jusqu'à Versailles les étangs de la Tour et de Hollande, en passant par celui de Saint-Quentin.

Les terres alentour étaient exploitées

par des paysans, autour d'une petite zone marécageuse. Une chapelle, qui conservait des reliques de Saint Quentin et où se déroulait un pèlerinage annuel, fut engloutie sous les eaux. Située dans les environs, une léproserie disparue elle aussi.

Entre 1675 et 1678, des travaux gigantesques bouleversèrent la vie quotidienne des Trappistes et accrurent le poids de l'absolutisme sur eux. Des maçons, des terrassiers (que l'on appelait à l'époque « fouilleurs de terre ») s'installèrent, creusant d'énormes tranchées dans la campagne et construisant les canaux, aqueducs et des digues. Le paysage se transforma d'autant plus que Louis XIV avait fait bâtir un mur autour de ses terres de chasse qui s'étendaient sur 86 km². En un quart de siècle, Louis XIV bouleverse la région de Versailles

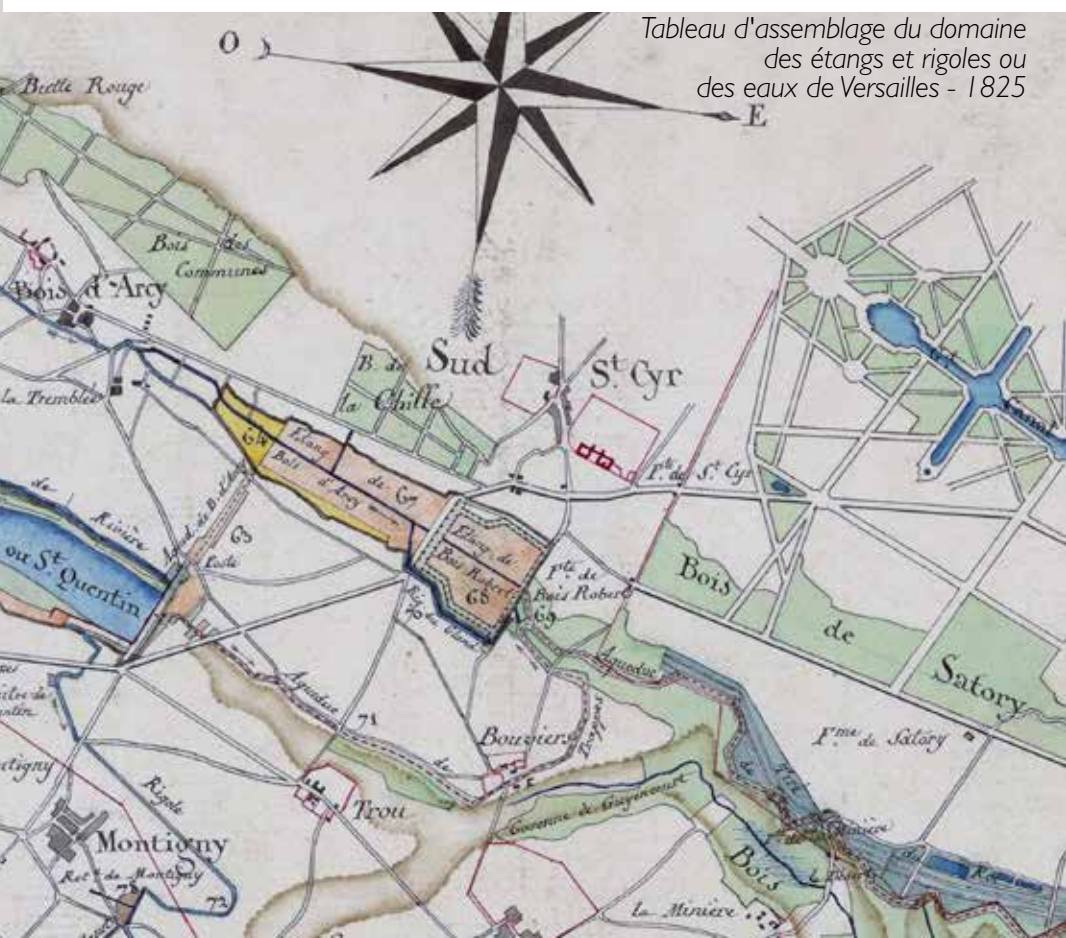


Tableau d'assemblage du domaine des étangs et rigoles ou des eaux de Versailles - 1825

et la réserve naturelle du grand lit de rivière

Texte de **Colette Parent**
Conseillère municipale

pour amener l'eau dans son parc. Ces travaux représentent 40% des dépenses réalisées à Versailles. Dans cette somme, la plus forte dépense est représentée par la création du réseau d'étangs d'une contenance de huit millions de mètres cubes et son réseau de deux cents kilomètres de rigoles, drainant ainsi quinze mille hectares.

On vit le niveau de l'étang soumis à des variations bien plus étonnantes que de nos jours : il arriva qu'il fût vide ou, au contraire, débordât trop loin en inondant les champs alentour. Dès la création du chemin de fer, l'étang est devenu un atout pour Trappes, un lieu de pêche, de promenade, pour les citadins en mal de verdure. Il s'y développera aussi une petite industrie de l'osier et de roseaux.



Ponceau de la grande rigole

Un patrimoine naturel à explorer

Et l'histoire se fait finalement plus belle, car cet immense plan d'eau attire les oiseaux - notamment migrateurs - et a fait naître tout un écosystème, de flore comme de faune. On y a déjà recensé 260 espèces d'oiseaux, 550 espèces végétales, des insectes d'une variété impressionnante, 150 araignées différentes sans compter les tritons, crapauds et chauves-souris... Cela a décidé l'État à préserver une très grande parcelle de roselières et de buissons, qui sont devenus le domaine exclusif de la nature. Les humains y sont admis avec parcimonie.

Depuis 2003, la zone est classée « *Natura 2000* ». En avril 2021, c'est à la « *Réserve naturelle nationale des étangs et rigoles d'Yvelines* » qu'elle a été rattachée : sa gestion est distincte de celle de l'Île de loisirs, pour être consacrée uniquement à la préservation de la nature. Louis XIV serait surpris de ne plus pouvoir chasser ici !

La maison de la Réserve vous fera découvrir une faune et une flore exceptionnelles, mais aussi le travail d'agents de conservation passionnés par leur tâche.

PROCHAINES PORTES OUVERTES

Samedi 30 avril de 8h30 à 13h30

Réservation de visites guidées :
contact@reservenaturelle78.fr

Contacts de la réserve naturelle :
01 30 16 44 43

VISITEZ ET DÉCOUVREZ LEUR
TOUT NOUVEAU SITE INTERNET :
RESERVENATURELLE78.FR



© Jeanne Anglade



© François Coquard

■ Groupe de la majorité municipale

La gauche unie, pour que Trappes respire

Nous vous donnons rendez-vous samedi 23 avril au parc municipal le Village pour la grande chasse aux œufs ! Comme l'an dernier, nous vous proposons un après-midi convivial pour les tout-petits comme pour les grands gourmands ! Nous souhaitons faire de Trappes une ville où il fait bon vivre, en organisant notamment des temps conviviaux et festifs pour tous les âges. Chaque année, vous découvrirez une programmation d'événements étoffée qui permettra de satisfaire le plus grand nombre. L'événement sera également l'occasion de vous présenter vos nouvelles Assemblées Citoyennes ! Un stand d'information présent ce jour-là vous permettra de tout savoir sur ce nouvel outil d'engagement citoyen. Parce que nous considérons que chaque habitant a son mot à dire sur l'évolution de son quartier et de sa ville, nous avons souhaité vous donner les moyens d'agir concrètement : pour vous réunir et débattre, mais aussi pour proposer et co-construire des projets collectifs ! Vous connaissez la ville mieux que quiconque, aidez-nous à la faire grandir ! À travers le budget participatif créé à l'occasion de ces Assemblées Citoyennes, vous pourrez élaborer et proposer des projets qui seront ensuite choisis et votés par les habitants. Pour cela, un budget annuel de 320 000 € a été voté par le conseil municipal en mars dernier, équivalant à 10 € par habitant. Que ce soit pour effectuer des travaux d'aménagement, installer de nouveaux équipements de proximité ou rénover des espaces publics, à vous de vous réunir pour décider ensemble !

Vos élus mobilisés pour défendre les collèges de Trappes.

Nous nous sommes mobilisés jeudi 14 avril pour protester contre la baisse des moyens alloués aux trois collèges de Trappes pour la rentrée 2022.

Aux côtés de parents d'élèves et d'enseignants, nous nous sommes rassemblés devant la Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Yvelines (DSDEN) pour exiger des moyens à la hauteur de nos besoins pour permettre la réussite scolaire de nos enfants.

Concrètement, cette décision de l'Éducation nationale obligera les collèges à surcharger les classes et donc à réduire la qualité de l'enseignement. Pourtant chacun le sait : dans une ville comme Trappes, la réussite des élèves exige des moyens adaptés, pour surmonter les difficultés sociales qui existent et qui pénalisent les plus fragiles ! Ce n'est pas le moment d'abandonner nos collèges : les petites économies sur le dos de nos enfants, ça suffit !

Tous ensemble, élus locaux, enseignants, parents d'élèves, nous continuerons à nous mobiliser pour défendre le droit à une éducation de qualité pour tous. Rejoignez-nous !

ALI RABEH, SANDRINE GRANDGAMBE, PIERRE BASDEVANT, ANNE-ANDRÉE BEAUGENDRE, DALALE BELHOUT, NOURA DALI OUHARZOUNE, JAMAL HRAIBA, AMINATA DIALLO, DJAMEL ARICHI, FLORENCE BARONE, MURIELLE BERNARD, HÉLÈNE DENIAU, AYOUB EL AMRANI, ABDELHAY FARQANE, MARC LE FOLGOC, FRÉDÉRIC REBOUL, JARINA SAMAD, JACQUES DELILLE, SAÏD DSOUILI, AHMED KABA, SIRA DIRRA, CRISTINA MORAIS, SARITH SA, SUONG MEN

■ Groupe de la majorité municipale

Groupe des élus communistes et apparentés

En juillet 2019, le ministre de l'Éducation nationale a créé l'École de la confiance qui vise à attaquer à la racine la pauvreté par l'insertion de chacun, en proposant des solutions de retour à l'école, d'accès à la qualification et à l'emploi. Cela a conduit à l'abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de 3 ans ainsi qu'à l'obligation de formation jusqu'à 18 ans (pour rappel, dès 1947, le plan Langevin Wallon envisageait déjà de fixer à 18 ans le terme de la scolarité obligatoire). Malheureusement, ce qui semble être une bonne solution n'est en fait que de la poudre aux yeux. Les moyens financiers ne suivent pas. L'État se désinvestit depuis plusieurs années. Les visites-vitrines qu'il organise actuellement en envoyant des ministres ou délégués dans les établissements scolaires de la région ne nous masquent pas la réalité (manque d'enseignants, salaires non réévalués). En compensation, il a créé des dispositifs qui gravitent autour de l'École qui eux aussi voient une baisse de moyens. La Réussite Éducative qui aide les enfants et les jeunes qui rencontrent des difficultés scolaires, de santé ou autres, a vu depuis sa création en 2005 ses crédits baisser. Depuis cette année, ils ne baissent pas officiellement mais la somme reste identique alors qu'elle doit prendre en charge les deux années supplémentaires de formation ainsi que les deux années supplémentaires de lycée. C'est une baisse de moyens non déclarée officiellement. Dans notre commune où ce dispositif est utile à beaucoup de familles, cela peut se traduire par moins d'aides pour plus d'enfants. À Trappes, notre politique éducative ne nous permet pas d'accepter cela. Nous comblerons donc cette baisse de crédits afin que tous les enfants et jeunes Trappistes puissent bénéficier d'un accompagnement de qualité.

GÉRARD GIRARDON, AURÉLIEN PERROT, ALIENOR EBLING, CATHERINE CHABAY, HOUSSEM DHAOUADI, SUZY LEMOINE, COLETTE PARENT

■ Groupe d'opposition

Union républicaine pour Trappes

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

OTHMAN NASROU, JOSETTE GOMILA, BENOÎT CORDIN, ANNE CLERTE-DURAND

■ Groupe d'opposition

Trappes à Gauche

Trappes à Gauche attire votre vigilance ; où que ce soit, chacune, chacun, a un rôle à tenir pour renforcer la tolérance, quand l'escalade des injustices, de la violence, se développent. Renforcer de véritables solidarités en proximité et au-delà, participer à des coopérations mutuellement avantageuses, est le moyen de dynamiser les complémentarités humanistes. L'individualisme, le repli sur soi, le déni de l'autre, sont les ferments, du rejet et de la haine, ils constituent les racines, les finalités, des extrémistes, de l'extrême droite. Ils sont la négation d'une société de justice sociale, environnementale et citoyenne.

Concrètement cela par une répartition des richesses beaucoup plus équitable. Trappes à Gauche appelle à une mobilisation de l'économie sociale et solidaire à Trappes, dans nos quartiers, dans nos divers centres d'intérêts, pour améliorer les conditions de vie des Trappistes.

Nous y sommes prêts, soyons encore plus à l'initiative, pour le mieux-vivre TOUS ENSEMBLE !

LUC MISEREY

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL !



FINANCES

Après l'approbation des comptes 2021, c'est le budget primitif 2022 qui a été approuvé par le conseil municipal. C'est un budget de près de 100 millions d'euros qui a été adopté cette année, pour faire fonctionner les services et pour investir dans du matériel ou la réalisation de travaux.

Le détail complet vous sera présenté dans un dossier spécial, dans votre prochain magazine et sur le site internet de la Ville.

Pour soutenir le tissu associatif de la ville et l'action de tous les bénévoles qui s'investissent quotidiennement, le montant total des subventions de la municipalité pour l'année 2022 s'élèvera à 734 525 €.

Pour contribuer à l'élan national de solidarité en faveur du peuple Ukrainien, vos élus ont décidé d'accorder au Secours Populaire une subvention supplémentaire exceptionnelle de 5.000€ pour soutenir son action.

La possibilité de subventionner des actions pédagogiques dans les écoles élémentaires est une des nouveautés souhaitées par les élus. Les premières demandes ont été reçues et toutes acceptées ! Ce sont donc 4 projets qui seront financés, pour un montant total de 9 420 €.

Voici un résumé de plusieurs délibérations votées pendant la séance du lundi 28 mars 2022 (le compte-rendu complet est disponible sur le site internet de la Ville).

PROJET "LA FABRIQUE"

L'ancienne ferme Cuyppers, au cœur du village, héberge actuellement le Centre Technique Municipal. Le projet "La fabrique" doit à terme être implanté dans cet espace, qui devra être rénové et embelli. Il pourra recevoir les Trappistes de tous les âges et tous les quartiers dans un lieu historique, devenu centre d'échanges et de partages, ouvert aux associations, et accueillera un panel d'activités toutes complémentaires.

Mais avant cela, il faut offrir aux équipes du CTM un nouveau site, plus moderne et plus pratique. Le conseil municipal a donc autorisé le maire Ali Rabeh à lancer un concours restreint de maîtrise d'œuvre, pour la création de ces nouveaux locaux.

UN PETIT DÉJEUNER POUR LES JEUNES SPORTIFS

Une convention a été signée entre la Ville et les écoles élémentaires publiques pour le lancement d'un dispositif "petit déjeuner". Jusqu'à la fin de l'année scolaire, la Ville de Trappes offrira aux enfants qui iront à la piscine avec leur école le matin un petit déjeuner, afin de s'assurer que tous auront fait le plein d'énergie pour se dépenser et apprendre à nager.

METTEZ VOS CARTES À JOUR

Une voie privée ainsi qu'une autre gérée par S^t-Quentin-en-Yvelines, ont intégré l'espace public géré par la Ville. Bienvenue donc à la "rue Le Corbusier" (du nom de l'architecte français à la réputation mondiale) et à la "rue des Érables", essence d'arbres présente à proximité.

**Prochain conseil municipal : lundi 16 mai à 18h
Salle du conseil à l'Hôtel de Ville**

JANVIER 2022

■ Naissances

Affi Sania, De Freitas Fernandes Nawel, Lejeune Jayden, Laurent Loan, Taveira Da Silva Diego, Kress Anaïs, Ernadote Imaan, Baddou Yanis, Pereira Fernandes Mélanie, Din Uriel-Blessing, Ngoueté Mpouélé Keren, Makhloufi Tasnim, Camara Inaya, En Nasiry Adam, Mchiri Khadija, Guessoum Safiya, Sall Amadou, Batour Ottou Endougou Shanelle, Fontaine Eléonore, Sandu Gesica, Saf-Saf Safiya, Bourahouane Rayane, Lor Leandro.

■ Mariages

Ba Hamet et Diakho Aminata
Berthe Ibrahima et Pronesti' Francesca
Rivoli Joseph et Josephine

MARS 2022

■ Naissances

MAHALIHLI Jessim, RENARD Iris, DONGA Ibrahim, ZAHAF Yanis, LATRACH Selma, KHELIFA Khadija, FOFANA Assata, TAGOURLA Demba, VATH Ethan, YAHIA Jade, HARRAK Noussayba, DIALLO Ousmane, SELESTIN MORAISS Vihaan, FOFANA Bambie, KABBOURI Imrân, SISSOKO Djibril, EL MOUSSAOUI EL MIRI Nour, DIARRA Abderraham, MENDY Naël, ELHAMDI Sanad.

■ Décès

Fortin Stéphane, Abdellaoui Mostafa, Tran Du Phuoc Pierre, Glanowski Emmanuel, Ramos Angelo, Chikri Rabia, Bouchnafa Maâmar, El Ouarti Miloud, Henry Jean-Jacques, Boughafri Bouarfa, Yanyam Alice, Lamsselem Fatima veuve Ouakib, Bahlala Aziz, Benhmied Mohamed, Lhénoret-Monérat Jean.

■ Mariages

MOUKHTARI Faissal et MIZAB Fatima
IMBERT Jean-Jacques et PAN Xingjia
BREVIERE Stéphane et DEMBELE Wagui

■ Décès

DIALLO Abdoulaye, ZEROUAL Thami, GRET Marcelle, MURCIA Francisco, RAJADURAI Sarojinidevi, POMMIER René, TRANSON André, NASSIRI Amira.

Erratum : dans le numéro 167, l'état civil indiqué "janvier 2021" correspondait à "décembre 2021"



Chenilles processionnaires : prudence et vigilance



Ces chenilles, qui se déplacent en colonnes, sont fortement urticantes et peuvent être dangereuses. Il ne faut surtout pas les toucher quand elles se déplacent, au sol ou sur un tronc. Quand elles se sentent en danger, elles éjectent leurs poils urticants. Les toxines qu'ils libèrent entraînent un choc anaphylactique : urticaire, œdème dans la bouche et la gorge, difficultés à respirer, hypotension, perte de connaissance... Elles sont également dangereuses pour nos amis à quatre pattes.

Afin de réguler la population de chenilles sur la ville, les agents municipaux des espaces verts agissent de manière préventive en posant des pièges autour des troncs d'arbres. Ces sacs permettent de récupérer les chenilles descendant des arbres et de les éliminer avant

qu'elles ne se transforment en papillon pour aller coloniser un nouvel espace.

Les chenilles se nourrissent des aiguilles des pins, ce qui conduit à un affaiblissement important des arbres, ouvrant la voie à d'autres ravageurs qui peuvent le tuer. Cette opération est nécessaire pour profiter sans risques et longtemps de nos parcs et jardins.

Si vous constatez la présence de nids dans des arbres non-équipés de pièges sur le territoire de la commune, contactez le Centre technique municipal au 01 30 69 16 00.

Pour les nids sur des propriétés privées, n'essayez surtout pas de vous en débarrasser vous-même et contactez directement un professionnel habilité à leur destruction en toute sécurité. Même vides, les nids contiennent encore ces dangereux poils urticants.

AVRIL

Dimanche 24

Journée du souvenir des victimes de la déportation Cérémonie
Place Monseigneur Roméro (Cf p. 16)

Second tour de l'élection présidentielle

Concours de pétanque
Organisé par LBPT pétanque
Terrain R. Kalk

Du 25 au 29 15h30/20h
Semaine de la prévention routière

Lundi: J. B. Clément, parvis de l'école

Mardi: L. Pergaud, parvis de l'école

Mercredi: Jean Macé, city stade

Judi: Farge Thorez, city stade

Vendredi: Henri Wallon, city stade

Samedi 30

Futsal régional 3 20h
Trappes/Guyancourt
Gymnase omnisports Y. Gagarine

MAI

Vendredi 6

Limite d'inscription sur les listes électorales
(pour voter aux élections législatives)
Hôtel de ville

Dimanche 8

Fin de la seconde guerre mondiale en Europe Cérémonie (Cf p. 16)

Exposition hommage au couple Hugo 14h
La Merise (Cf p. 16)

Mardi 10 18h
Improvisation théâtrale
Tournoi régional inter-collèges
Organisé par Déclat théâtre
Conservatoire de musique et de danse

Judi 12 20h30
Le comte de Monte-Cristo - La Merise

Vendredi 13 19h
Rencontres de musiques actuelles
Conservatoire de musique et de danse

Le refus 20h45
Ciné-débat dans le cadre du cycle de programmation "Guerre d'Algérie 60 ans de la fin du conflit"
Cinéma Le grenier à sel

Samedi 14 14h
Fête le mur
Gymnase omnisports Y. Gagarine

Jardin Samuel Paty
Inauguration

Inauguration des terrains de tennis et du clubhouse 18h
Complexe sportif J. Monquaut

Debout sur le zinc 20h30
Concert à La Merise

Lundi 16 18h
Conseil municipal
Hôtel de ville

Mercredi 18 20h30
À bout de souffle
Spectacle hiphop - Conservatoire de musique et de danse

Judi 19 18h30
Projet "Éducation Artistique et Culturelle"
Spectacle danse - Conservatoire de musique et de danse

Samedi 21 20h
Futsal division 1
Trappes/ASJA
Gymnase omnisports Y. Gagarine

Dimanche 29 20h
Futsal régional 3
Trappes/Guyancourt
Gymnase omnisports Y. Gagarine

Nous vous souhaitons de bons événements, tout en continuant d'appliquer les gestes barrières !

À Trappes, le tennis doublement en fête

L'association Fête le Mur arrive à Trappes !

Lancée en 1996 par Yannick Noah, elle a pour objectif de développer la pratique du tennis, vue comme un outil d'éducation, d'insertion et de prévention auprès des jeunes de quartiers. Soutenu par la municipalité de Trappes, ce projet va permettre aux enfants dès 5 ans de découvrir à la pratique du tennis, de bénéficier d'une licence gratuite et d'être encadrés par des professionnels.

C'est le samedi 14 mai que ce partenariat deviendra effectif, avec une après-midi festive d'initiations et d'activités. Rendez-vous dès 14 h au complexe sportif Youri-Gagarine.

Cette journée sera aussi l'occasion d'inaugurer à 18h les nouveaux terrains de tennis couverts et leur club-house au complexe sportif Jacques-Monquaut.



DIMANCHE
8 mai
2022
14h-17h
à la Merise

Hommage à *Monique & Bernard* Hugo



Cérémonie hommage, dimanche 8 mai dès 14h,
avec une exposition photographique, des prises
de paroles, des lectures et des intermèdes musicaux.